

que qui nous occupe, Philippe Chabot était amiral de France et de Bretagne ; mais ni lui, ni son prédécesseur ne paraissent avoir été des hommes de mer.

On peut demander pourquoi le vice-amiral vint faire prêter serment à l'équipage avant son départ.

D'abord c'était une des obligations de l'amiral "de faire jurer les chefs de chaque navire allant en entreprise ou voyage ;" mais il y a encore ici une raison particulière, que je trouve dans les documents publiés par Ramé.—(Voyage de Jacques Cartier, Tross, 1865.)

Cartier devait entreprendre son voyage dès 1533 : il avait ses navires ; il ne lui restait plus qu'à engager les mariniers. Mais il rencontra à peu près les mêmes difficultés que Christophe Colomb. Soit crainte des dangers que présentait une navigation poussée au-delà des limites accoutumées, soit intrigue des bourgeois, jaloux et intéressés, personne ne voulut accompagner le capitaine malouin : maîtres et compagnons s'étaient cachés. Cartier eut beau se plaindre, invoquer l'intervention de la justice ; la cour de St Malo eut beau ordonner d'arrêter les autres vaisseaux dans le port, et de les empêcher de partir, avant que ceux de Cartier eussent été suffisamment montés ; elle eut beau condamner les navires à 500 écus, les maîtres et les compagnons, chacun à 50 écus d'amende, rien n'y fit, et Cartier fut obligé de remettre son voyage à l'année suivante, 1534.

Il est facile de comprendre qu'on ait jugé prudent, après ce qui était arrivé, de faire jurer, non-seulement par les chefs, mais encore par l'équipage, de servir le roi fidèlement et d'obéir à Cartier.

D'après les documents, de Ramé, il paraît que le détroit Belle-Isle, était connu, puisque Cartier avait ordre de "passer le détroit de la baie des Châteaulx" nom sous lequel on l'a désigné longtemps : il n'est donc pas surprenant de voir à cette date un navire de la Rochelle dans le golfe St Laurent.

Il ne faut pas croire que les détails que je viens de donner ne soient qu'une érudition vaine, inutile à l'instituteur. Que de notions fausses on donne tous les jours aux enfants, parce qu'on n'est pas exactement renseigné soi-même ! L'instituteur ne saurait l'être trop ; mais il faut en même temps qu'il sache faire un usage convenable de ses connaissances,

qu'il ne dise rien que ses élèves ne puissent comprendre.

Pour revenir au point d'où je suis parti, cette date du 20 avril 1534, pourrait être l'occasion d'un récit fait par le professeur aux élèves : les uns le rapporteraient en quelques lignes ; d'autres avec plus de détails ; les plus avancés feraient une composition littéraire où ils loueraient le courage de Cartier se lançant sur l'Océan avec deux petits bâtiments, faisant ressortir les difficultés que présentait la navigation.

Le professeur ne manquera pas non plus de faire ressortir la double importance de cette entreprise. Au point de vue de la richesse matérielle, elle donnait à la France un royaume plus grand que l'Europe, et qui en excitant l'ambition de l'Angleterre, devait faire de l'Amérique du Nord le théâtre de grands événements ; au point de vue religieux, cette entreprise ouvrait à la religion catholique un champ très vaste, où des nations entières allaient remplacer les malheureux qui, à cette même date de 1534, commençaient à partager les erreurs de Calvin.

CORRESPONDANCE.

SOMERSET, 13 mars, 1881.

A. M. J. O. C., collaborateur du "Journal de l'instruction publique."

Monsieur,

Vous recevez si bien les remarques de vos lecteurs que je me permettrai de vous dire ce que je pense de la solution du problème de C. B., donnée par votre correspondant P. V. M., page 65. Je n'écris pas pour le public, mais vous pourrez faire de mes remarques l'usage que vous voudrez.

Il suffit d'examiner le travail de P. V. M., pour se convaincre qu'il est complètement inutile de tenir compte des changements de la quantité d'eau après les diverses opérations. Il est clair, d'ailleurs, que e, lorsqu'on a retiré le quart du mélange, il ne reste plus que les $\frac{3}{4}$ de chaque composant, et que l'on peut connaître ce qui reste de l'un sans s'occuper de l'autre.

De plus, il était au moins aussi simple de prendre l'unité, que le nombre 4, pour représenter la capacité du vase.

Ainsi, la quantité de vin dans le mé-